

E 6/4-6

*Le Conseil fédéral au Ministre des Affaires étrangères de France, A. Brenier**Minute**L*

Berne, le 26 mars 1851

C'est avec une vive satisfaction que le Conseil fédéral suisse a appris par une note du 18 mars courant de la Légation de France¹ et une lettre du 17 du même mois du Chargé d'affaires de la Confédération à Paris², que les démarches de M. le Général Aupick, Ministre de la République à Constantinople, ayant pour objet de faire comprendre les articles suisses dans le travail d'évaluation confié aux commissaires français, ont été couronnées de succès.

Le Conseil fédéral, appréciant comme ils le méritent les services rendus dans cette circonstance à la Suisse et à son commerce par l'obligeance du Gouvernement français et le zèle et l'empressement de son digne représentant près la Porte ottomane, prie Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir être auprès de son Gouvernement l'interprète de la vive gratitude du Conseil fédéral pour ses bons offices. En faisant des vœux pour la prospérité de la France, le Conseil fédéral déclare que tous ses efforts tendront à consolider toujours davantage les liens d'amitié et de bon voisinage si heureusement existants entre les deux pays, et il saisit avec empressement cette occasion pour renouveler à Son Excellence les assurances de sa très haute considération.

1. *Non reproduite.*

2. *Non reproduite.*